

la différence entre le *trust* et le *cartell* est très bien indiqué par M. P. des Rousiers dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre : *Les Syndicats industriels des producteurs*. Il écrit, en effet, en parlant du *cartell* :

« Les usines groupées pour la vente en commun de leurs produits sont indépendantes au point de vue industriel, chacune d'elles peut donc modifier comme il lui plaît ses procédés de fabrication, pourvu que la qualité des marchandises livrées au bureau de vente ne soit pas altérée par ce fait. Aucune n'est obligée, non plus, de faire participer les autres aux perfectionnements qu'elle découvre.

« Mais supposons que l'une d'elles se trouve en possession d'un procédé encore secret et permettant de réaliser une économie sérieuse dans la fabrication, d'un procédé qui lui assure, par suite, un avantage certain sur toutes les autres. Imagine-t-on qu'elle demeurerait liée au bureau de vente ? Evidemment non. Elle se retirerait du Syndicat, même au prix d'un fort dédit, et attirerait à elle toute la clientèle, en lui vendant meilleur marché, quoique avec bénéfice, des produits d'un prix de revient inférieur...

« Un *trust* peut se trouver fortifié par une heureuse découverte, grâce à la concentration industrielle qui en fait bénéficier toutes les usines du *trust*, surtout s'il parvient à en dérober la connaissance au public. Un *cartell* est détruit par une aventure de ce genre par suite du manque de concentration industrielle. »

A un point de vue philosophique, il est curieux de constater que le *trust*, organisation tyrannique, fleurit dans un pays qui prétend s'inspirer des idées de liberté, tandis qu'en Allemagne, pays de Gouvernement autoritaire, c'est l'institution plus libérale des *cartels* qui prévaut.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'échappant aux critiques dont les *trusts* sont l'objet, les *cartels* constituent une organisation très puissante pour la défense des intérêts de l'industrie, que nous ne séparons pas des intérêts généraux d'un pays.

Le chocolat

Les dames et les jeunes filles sont particulièrement friandes de chocolat. Le chocolat de Fry est celui qui a la préférence, parce qu'il est le meilleur. On le trouve dans toutes les bonnes maisons de détail; car c'est un article de vente courante non seulement pendant les fêtes, mais encore pendant l'année tout entière; c'est la maison D. Masson, rue St-Paul, Montréal, qui a l'agence au Canada des cacaos et des chocolats de Fry.

LA TRANSMISSION DES IMAGES PAR LE TELEGRAPHE

La photogravure ou simili-gravure a joué un rôle considérable dans l'évolution du Livre à laquelle nous assistons depuis vingt ans. Ce procédé rapide et très économique a permis de multiplier l'illustration; pour cette raison la photogravure peut être considérée comme le mode de vulgarisation le plus actif et le plus agréable. Au point de vue artistique, la photogravure jouit d'une renommée quelque peu excessive; tout au plus, pourrait-elle prétendre à cette fidélité de reproduction que l'on s'accorde à reconnaître à la photographie, dont elle émane.

C'est cependant la photogravure, malgré toutes ses imperfections, qui a fourni les éléments de la solution d'un problème : la transmission des images à distance, qui tracassait depuis longtemps les inventeurs. Une fois de plus, la découverte nous vient de l'Amérique; l'invention qui figurait à la "Pan American Exposition" est due à la collaboration de MM. Herbert Palmer, Thomas Mills et William Dun Lany.

L'électrographe, tel est le nom de la nouvelle machine, est un appareil très simple qui peut servir indifféremment à la transmission ou à la réception de l'image télégraphiée. Au lieu du manipulateur et du récepteur de la télégraphie ordinaire, on emploie un chariot métallique portant un moteur de 110 V qui actionne, par une série d'engrenages, un arbre sur lequel est monté un cylindre. Ce dernier reçoit à volonté la feuille expéditrice ou la feuille réceptrice sur laquelle un organe accessoire, porteur d'un stylet ou d'une plume, vient suivre ou tracer la série de traits qui composent l'image.

Comme feuille expéditrice, on emploie un agrandissement sur zinc d'une photogravure. Le choix de ces deux éléments est déterminé par la nécessité d'avoir une image formée d'une succession de points et non de lignes ininterrompues afin de pouvoir établir et rompre un courant électrique. L'image fournie par la photogravure, qui est produite à l'aide d'un écran tramé, répond bien aux conditions exigées. L'utilisation d'une image agrandie n'a d'autre objet que de produire une séparation des intervalles assez prononcée pour que la transmission soit facilitée. Mais si le fac-similé est parfait, l'image finale est loin d'être agréable, l'œil est dérouté par cette succession de points, de

losanges qui s'accumulent confusément dans certaines parties de l'épreuve, tandis que d'autres régions sont presque blanches. Pour retrouver le dessin dans toute son expression, il suffirait d'éloigner le point de vue, c'est-à-dire d'augmenter la distance de vision; mais la photographie intervient ici encore, et, grâce à elle, on peut rendre l'aspect plus satisfaisant en effectuant une réduction de l'image transmise par l'électrographe.

L'image tracée sur le zinc par la lumière est gravée comme d'habitude, puis, sous l'application d'une douce chaleur, la plaque est revêtue sur toute sa surface d'une couche d'un isolant malléable quelconque; en général, on emploie de la cire à cacheter. Toutes les cavités de la gravure se trouvant ainsi bouchées et, après un polissage soigné, on possède une plaque qui présente une succession de points métalliques brillants et de parties résineuses : points de dimensions inégales et qui sont inversement proportionnels les uns aux autres.

Le cliché électrographique ainsi constitué est enroulé autour de l'appareil transmetteur; la station réceptrice est munie d'un cylindre identique, mais qui est simplement garni d'une feuille de papier ordinaire. La transmission de l'image peut être effectuée à plusieurs centaines de kilomètres; elle s'opère d'une manière très simple. Le cylindre transmetteur est mis en rotation; un stylet analogue à celui du phonographe se trouve ainsi amené en contact avec toute la surface du zinc suivant un mouvement hélicoïdal, et, selon que ce stylet se trouve en contact avec le métal ou avec la cire, le courant électrique est établi ou interrompu. A la place du stylet, l'appareil récepteur est armé d'une plume à réservoir qui, selon que le courant passe ou est arrêté, vient s'appliquer sur le papier et y tracer des traits semblables aux points métalliques du zinc expéditeur, ou est soulevé pendant un temps plus ou moins long, laissant ainsi immaculées les parties du papier correspondant aux taches résineuses du zinc expéditeur.

Les mouvements de la plume sont nombreux, 150 par seconde environ; malgré leur fréquence, un très faible courant suffit pour actionner l'appareil. Il est inutile d'entrer dans les détails techniques de la construction des organes de l'électrographe, mais il est bon cependant de faire remarquer qu'il est indispensable de synchroniser le mouvement des deux cylindres. La vitesse de trans-